



INSCRIPTIONS LYCEE SAINT PAUL IV

Année scolaire 2023-2024

Tel : 02 62 33 06 50

Dates	Horaire	Venant de (établissements)	Et entrant en	Observations
Jeudi 22 juin	7h45-11h30	Tous les lycées	BTS SP3S	PRE-INSCRIPTION (Inscription effective sous condition de l'obtention du bac et après remise en VS du relevé de notes le 11 Juillet au plus tard).
	13h00-16h30		BTS ME	
Vendredi 23 juin	7h45-11h30	Tous les lycées	BTS BIOAC	
	13h00-16h30		BTS BIOQ	
Mercredi 28 juin	7h45/11h30	Jules Solesse, noms de A à J	SECONDES	ATTENTION !!! TELE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE (Si besoin se rapprocher de son établissement d'origine)
	13h00/17h00	Jules Solesse, noms de K à Z	GENERALES + BIT / PMIA	
Jeudi 29 juin	7h45/11h30	Lougnon + Etang	PROFESSIONNELLES +	
	13h00/17h00	Autres collèges	1ERE ANNEE CAP AQE	
Vendredi 30 juin	7H30 /16h30	Tous les lycées	PREMIERES ST2S	
			PREMIERES STL	
Lundi 3 juillet	7h45/15H30	AUTRES CAS /TOUT ETABLISSEMENT		

Chaque élève doit être présent et accompagné d'un parent ou responsable légal.

Le calendrier d'inscription doit être respecté impérativement.

Pièces à fournir (aucune photocopie ne sera faite par l'établissement)

POUR TOUS :

- Le dossier d'inscription dûment complété et signé
- Photocopie de la pièce d'identité à jour de l'élève
- 1 Photo d'identité pour le carnet de liaison
- Justificatif d'adresse au nom du responsable légal (facture de moins de 3 mois)
- Facture téléphonique fixe et mobile au nom du responsable légal
- Photocopie bulletin du 3ème trimestre
- Photocopie de toutes les pages du livret de famille
- Photocopie de l'extrait de jugement de divorce donnant la garde de l'enfant (en cas de parents divorcés)
- Fiche santé dûment complétée
- Carnet de santé
- La somme de 5 € si vous souhaitez adhérer à l'association "maison des lycéens" (facultatif)

ELEVES BOUSIERS OU AYANT DEPOSE UNE DEMANDE:

- Un Relevé d'Identité Bancaire (IBAN) au nom du responsable avec nom, prénom et classe de l'élève inscrits au dos
- Pour les futurs 2des ayant fait une demande de bourse, rapporter l'accusé de réception de dépôt de dossier
- Pour les futurs 1ères, rapporter la notification de bourses (document remis par l'établissement d'origine)

ETUDIANTS :

- Certificat de radiation du dernier établissement fréquenté
- Photocopie relevé notes du bac
- Avis d'affectation "parcoursup"